

---

## Utilisation généralisée de couches lavables en crèches

---

### Crèche 1, 2, 3 Soleil

Rue Jacques Cartier

14600 Honfleur

[Voir le site internet](#)

Pauline Bihel

[creche-honfleur@orange.fr](mailto:creche-honfleur@orange.fr)

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

La crèche 1, 2, 3 Soleil est une crèche municipale qui a **ouvert ses portes au printemps 2007** et a été construite selon les normes **HQE** (Haute Qualité Environnementale). Elle est située dans un **éco-quartier** en devenir et accueille chaque jour **23 enfants**.

Outre une construction propre, la crèche se veut également durable dans son fonctionnement et dans l'accueil des enfants.

Dès la phase de construction, le bâtiment a été conçu pour l'utilisation de couches lavables. La largeur des couloirs facilite le passage des chariots à linges et les espaces de rangement permettent le stockage des couches propres. La crèche dispose également d'un espace lingerie équipé de deux machines à laver et de deux sèche-linges professionnels.

Même si elle n'a pas été consentie au départ par le PMI, l'innovation principale de la crèche consiste en l'utilisation généralisée de couches lavables.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Dès sa conception, le conseil municipal souhaite inscrire la crèche 1, 2, 3 Soleil dans une démarche développement durable cohérente et globale qui serve d'exemple pour la population. La structure d'accueil souhaite également diminuer la dépense budgétaire liée aux changes.

En 2007, la CAF avait estimé que le budget en couches jetables s'élèverait à 4.000 € pour 20 places. Un budget de 1.500 € a donc été dédié à l'achat de couches lavables.

### Résultats quantitatifs

D'un point de vue théorique, l'utilisation quotidienne de couches lavables permet d'éviter **17.000 couches jetables par an**, soit **3,4 T de déchets**, ce qui représenterait un coût de traitement de 570 €.

Compte tenu du gain réalisé, la municipalité a rapidement été convaincue de l'intérêt de réaliser un investissement dans des couches lavables. **Elle y consacre un budget annuel de 2.000 €.**

La plupart des parents sont d'accord pour que leur enfant bénéficie des couches lavables. Les seuls cas de refus

se présentent lorsque l'enfant connaît des problèmes d'allergie ou souffre de gastro-entérite.

## Résultats qualitatifs

La préparation des repas en interne et l'utilisation des couches lavables a pour conséquence que la crèche génère **très peu de déchets**. Elle bénéficie d'un service de collecte au même titre qu'un particulier alors que les crèches voisines risquent, à terme, d'être soumises à une taxation supplémentaire.

Comme les couches lavables ne contiennent pas de produit absorbant, il est nécessaire d'augmenter la fréquence de change. En revanche, les enfants ont tendance à être **plus propres plus tôt**.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

- Dès son ouverture, en 2007, la crèche s'adresse à une micro-entreprise locale qui fabrique des couches lavables, pour tester différents modèles de changes.
- Au départ, la crèche a eu une mauvaise expérience avec une marque de couche qui s'est avérée trop fragile au lavage.
- Elle a fini par opter pour une couche « Tout en 1 », multi-tailles (4 tailles en fonction de l'âge de l'enfant) et se fournit auprès d'une micro-entreprise locale (Sweet Nature, au Havre).

### Moyens humains

Le personnel de la crèche a été recruté avec la contrainte d'utilisation des couches lavables.

Elle compte 11 salariés dont 8 à temps partiel.

Le temps de travail consacré à l'entretien et à l'utilisation des changes lavables est de l'ordre de **240h / an** (ou 2h/jour), soit un coût du temps de travail, charges patronales incluses, et après remboursement de la CNASEA de près de 2.550 € / an.

### Moyens financiers

Une crèche écologique représente un coût d'investissement de 1.030.000€ soit un surinvestissement de 10 à 15 % du montant total (50 % ont été pris en charge par l'ADEME).

De 2007 à 2009, la crèche a investi 4 000 € en l'achat de couches lavables. Compte tenu des frais annexes (produits lessiviels, eau, électricité, amortissement des machines, etc.), il faut prévoir un investissement de 3 500 € tous les 2 ans, hors temps de travail, pour une structure d'une vingtaine d'enfants.

### Moyens techniques

- Dès 2007, la crèche était équipée de 2 lave-linges et de 2 séchoirs professionnels ainsi que des espaces de rangement nécessaires au stockage des couches lavables.
- Le protocole d'entretien des couches lavables a été mis en place avec le soutien de la PMI.
- Les couches sales sont stockées à sec dans des banettes dotées de sacs en tissu qui sont envoyés à l'entretien dès qu'ils sont à moitié remplis.
- Afin d'éviter toute odeur, des huiles essentielles sont ajoutées à l'eau de trempage des couches.
- Le lavage est effectué en interne à une température de 60°C. A l'usage, il s'avère que les couches ont une **durée de vie moyenne de 2 ans**.
- Un support d'information « Pourquoi utiliser des couches lavables ? » a servi au lancement du projet auprès des professionnels. Il sert d'appui lorsque l'équipe parle des couches lavables aux parents.

### Partenaires mobilisés

Ville de Honfleur

ADEME

CAF

Département 76

Région Basse-Normandie.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

## Facteurs de réussites

- L'introduction des couches lavables dès l'ouverture de la crèche, avec une équipe directement impliquée dans le projet, a certainement été un élément de contexte favorisant le succès de cette démarche.
- La crèche 1, 2, 3 Soleil envisage de recourir, avec les autres crèches de la ville, à un service de nettoyage de couches mutualisé. Une structure associative a déjà été identifiée afin de mettre en place ce service.

## Difficultés rencontrées

- La crèche 1,2, 3 Soleil a démontré la faisabilité de l'introduction de couches lavables en structure d'accueil de la petite enfance. Non seulement l'expérimentation fait ses preuves dans le quotidien mais elle s'avère **bénéfique pour le bien-être des enfants et la rentabilité de la crèche.**

## Recommandations éventuelles

- Importance d'élaborer un protocole d'entretien « solide » afin de convaincre le PMI sur les aspects liés à la sécurité et l'hygiène.
- Tester différents modèles de couches avant d'engager des frais trop importants.
- Organiser des réunions d'équipe régulières afin de lever toute difficulté, toute question éventuelle.

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COUCHES  
LAVABLES

## Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Vincent DESGRANGES  
[vincent.desgranges@ademe.fr](mailto:vincent.desgranges@ademe.fr)  
Direction régionale Normandie